

No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 2 OCTOBRE 2017, À 20 h, AU 19, AVENUE  
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Claude Martel	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	Yves Montigny	Conseiller
Mme	Léa Thibault	Conseillère
M.	Yvon Boudreau	Conseiller

**EST ABSENT :**

M.	Réjean Girard	Conseiller
----	---------------	------------

**POSTE VACANT :**

Sainte-Amélie	Conseiller
---------------	------------

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Claude Martel, constatant quorum, ouvre la séance à 20 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault  
Appuyée par : le conseiller Yves Montigny

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
18 SEPTEMBRE 2017**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2017, à 20 h, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : le conseiller Yvon Boudreau

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 18 septembre 2017, à 20 h, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Rés. 2017-306

Rés. 2017-307



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DU COMITÉ GÉNÉRAL DU 2 OCTOBRE 2017

#### 4.1 Nomination - Directeur du Service de la culture et des loisirs

Rés. 2017-308

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2017-22 afin de procéder à la nomination de monsieur Carl Prévèreault au poste de directeur du Service de la culture et des loisirs, le tout selon les conditions normatives du personnel cadre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.2 Nomination suite au concours 17-12 - Commis magasinier

Rés. 2017-309

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2017-24 afin de procéder à la nomination de monsieur Larry Dufour au poste de commis magasinier du Service des travaux publics et des services techniques, selon la convention collective en vigueur du Syndicat des employées et employés de bureau et loisirs sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et de toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.3 Nomination d'un représentant de la Ville - Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan

Rés. 2017-310

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2017-18 et de nommer monsieur Mathieu Boily à titre de représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.4 Modifications à la Politique pour un environnement sans fumée

Rés. 2017-311

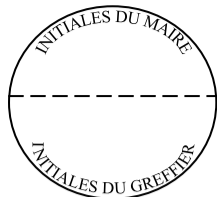
Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2017-23 afin de procéder à l'adoption des modifications apportées à la Politique pour un environnement sans fumée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4.5 Remplacement de la résolution 2017-94 - Dérogation mineure du 33, avenue Laurier

Conformément à la procédure pour prise de décision sur une demande de dérogation mineure, le maire demande aux personnes présentes si elles ont des commentaires favorables ou défavorables concernant la demande visant le 33, avenue Laurier;



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

**Considérant** la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire;

**Considérant que** cette demande a été soumise au comité consultatif d'urbanisme;

**Rés. 2017-312**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois

Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

D'accepter la demande de dérogation mineure permettant la construction d'un agrandissement sur deux (2) étages en cour arrière de la résidence du 33, avenue Laurier. L'agrandissement possède une marge de recul latérale variant de 1,74 m à 1,57 m, alors que la réglementation d'urbanisme prévoit une marge de recul latérale de 2 m pour ce type de construction.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.6 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Manicouagan**

**Rés. 2017-313**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois

Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et de la protection incendie portant le numéro DSP2017-11 et d'adopter le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Manicouagan et le plan de mise en oeuvre pour la municipalité de Baie-Comeau en prévision de l'attestation du schéma de couverture de risques en sécurité de la MRC.

Il est également résolu de transmettre copie de la résolution à la MRC de Manicouagan ainsi qu'au ministre de la Sécurité publique.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.7 Protocole d'entente - Municipalité de Baie-Trinité - Services incendie et prévention**

**Rés. 2017-314**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois

Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et de la protection incendie portant le numéro DSP2017-12 et d'autoriser le maire et la greffière à signer le protocole d'entente liant la Ville et la municipalité de Baie-Trinité, en ce qui concerne la fourniture de services pour le combat contre les incendies et la prévention, lequel sera en vigueur à la date de signature et se terminera le 31 décembre 2019.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.8 Demande d'aide financière - Gestion SPACT - Coupe du monde de paracyclisme UCI 2018 et 2019**

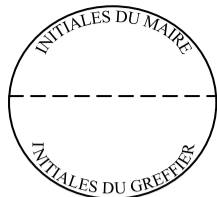
**Rés. 2017-315**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois

Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport du directeur des loisirs et sports par intérim portant le numéro LO2017-29 et de l'autoriser à signer le protocole d'entente de deux (2) ans, soit pour les années 2018 et 2019 avec Gestion SPACT, prévoyant une aide financière de 50 000 \$, plus les taxes applicables, ainsi qu'une contribution en biens et services d'une valeur de 30 000 \$ pour chacune des années, le tout en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales. Cette aide financière et contribution en biens et services incluent toute autre forme d'aide qui pourrait provenir d'autres services municipaux.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **4.9 Budget révisé de l'Office municipal d'habitation de Baie-Comeau au 29 août 2017**

**Rés. 2017-316**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des finances portant le numéro TR2017-33 et d'approuver le budget révisé de l'Office municipal d'habitation de Baie-Comeau pour l'année 2017, étant de 3 514 308 \$ au 29 août 2017. Ce budget prévoit un déficit d'opération estimé à 2 087 667 \$ et une participation financière de la Municipalité à ce déficit de 208 767 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.10 État indiquant les immeubles pour lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées**

**Rés. 2017-317**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des finances portant le numéro TR2017-34 et d'accepter le dépôt du rapport de l'état des taxes imposées qui n'ont pas été payées, en tout ou en partie, pour les taxes foncières et droits de mutation, en vertu de l'article 511 de la Loi sur les cités et villes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.11 Aide financière à l'artiste Claude Bonneau**

**Considérant** l'intention de la Ville de revoir le programme d'aide aux artistes;

**Considérant qu'**il n'est pas possible de revoir le programme à court terme;

**Considérant qu'**il s'agit d'un attrait important pour le tourisme, les croisières et la population locale;

**Rés. 2017-318**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des finances portant le numéro TR2017-37 et d'octroyer une aide financière de 3 845 \$ à l'artiste Claude Bonneau pour sa galerie d'art sur place La Salle, dans le but de favoriser l'établissement d'ateliers d'artistes œuvrant en arts visuels et en métiers d'art. Cette somme sera versée en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales et puisée à même le budget régulier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

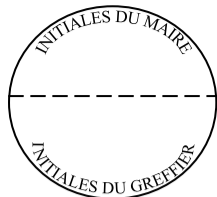
### **4.12 Sentier des embruns - Travaux du tracé entre la rue des Rochers et la rue Amédée**

**Rés. 2017-319**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport du coordonnateur aux communications et au service à la clientèle portant le numéro CO2017-11 et d'approuver les travaux du Sentier des embruns prévus au tronçon reliant la rue des Rochers et la rue Amédée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **4.13 Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 22, place La Salle**

**Considérant que** la rénovation de la façade de ce bâtiment commercial est bénéfique pour le voisinage du centre-ville place La Salle;

**Considérant que** la nature du projet n'intègre aucun élément pouvant nuire à l'organisation initiale de la façade et la composition de la façade modifiée et s'assure que les transformations rappellent les lignes directrices;

**Rés. 2017-320**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-26 et d'accepter la demande concernant la rénovation de la façade avant du bâtiment commercial sis au 22, place La Salle selon les plans déposés lors de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 20 septembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.14 Approbation de dépenses de 10 000 \$ et plus et moins de 100 000 \$**

**Rés. 2017-321**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics et services techniques portant le numéro TP2017-31 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de 10 000 \$ et plus et moins de 100 000 \$ pour le mois d'août 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.15 Liste des comptes 2017-29, 2017-30, 2017-31, 2017-32, 2017-33, et 2017-34**

**Rés. 2017-322**

Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des finances portant le numéro TR2017-35 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2017-29, 2017-30, 2017-31, 2017-32, 2017-33 et 2017-34 pour les périodes 29, 30, 31, 32, 33 et 34.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.16 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du mercredi 20 septembre 2017**

**Rés. 2017-323**

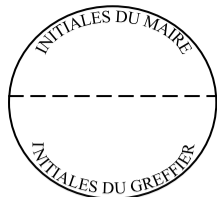
Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois  
Appuyé par : le conseiller Yvon Boudreau

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-25 et d'accepter, pour dépôt, le compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le mercredi 20 septembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. CORRESPONDANCE, PÉTITIONS ET DÉROGATIONS MINEURES**

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

### 7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

#### 7.1 Règlement 2017-928 modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement

**Considérant** l'adoption du Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement le 20 janvier 1997;

**Considérant** qu'il y a lieu de modifier le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement afin de modifier l'article 104 concernant les poursuites pénales;

**Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 18 septembre 2017;

**Considérant** qu'un projet de règlement a été adopté lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 18 septembre 2017;

Rés. 2017-324

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest  
Appuyé par : la conseillère Léa Thibault

D'adopter le Règlement 2017-928 modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 7.2 Urbanisme - Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement 2009-760 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Rés. 2017-325

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la chef de division à l'urbanisme portant le numéro URB2017-27 et d'adopter, en premier projet, le règlement modifiant le Règlement 2009-760 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, et ce, conformément au projet déposé à la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

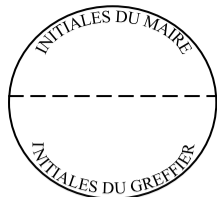
### 8. AVIS DE MOTION

#### 8.1 Projet de règlement modifiant le Règlement 2009-760 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Le conseiller Alain Charest donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2009-760 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

#### 8.2 Projet de règlement modifiant le Règlement 2006-698 sur les usages conditionnels

La conseillère Léa Thibault donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2006-698 sur les usages conditionnels afin d'établir les critères d'autorisation de conteneurs pour certains usages.



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### **8.3 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage**

La conseillère Carole Deschênes donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage afin d'intégrer les normes reliées à l'utilisation des conteneurs à des fins d'entreposage et de modifier les usages autorisés dans la zone 36 I.

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

À l'occasion de la dernière séance du conseil municipal avant les élections, monsieur le maire adresse ses remerciements à tous.

La retraite de la vie politique du maire Claude Martel et des conseillères Carole Deschênes et Léa Thibault ainsi que du conseiller Sébastien Langlois sont soulignées. Ces derniers prennent également la parole quant à la fin de leur implication au sein du conseil municipal.

### **10. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : la conseillère Léa Thibault

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 20 h 42.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**CLAUDE MARTEL**  
**MAIRE**

---

**ANNICK TREMBLAY**  
**GREFFIÈRE**

**Rés. 2017-326**